



dossier
lignes d'attac
#131

Contre Amazon et son monde

Amazon cultive les pires aspects de nos sociétés : surconsommation et surproduction, individualisme, pollutions, progression des inégalités sociales et économiques, cadences infernales. Dans *Le Système Amazon*, le journaliste Alec MacGillis décrit les mécanismes économiques et sociaux qui ont conduit, ces quinze dernières années aux États-Unis, à faire advenir un monde glaçant qui pourrait préfigurer le nôtre, si rien n'est fait. Heureusement, les collectifs qui luttent contre les projets de nouveaux entrepôts Amazon ont engrangé des victoires ces dernières années, à Fournès, Montbert ou Petit-Couronne... Car nous ne voulons pas du monde d'Amazon. Avec les syndicats de salarié-es et les collectifs qui se mobilisent en Europe et de par le monde, luttons pour une société plus juste, sobre, solidaire et respectueuse de notre planète !

AVIS

vous pouvez commander des exemplaires de ce dossier par lots de 25 exemplaires en envoyant un courriel à materiel-militant@attac.org (seuls les frais de port seront à votre charge)

Attac

association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne est un mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action. Attac se mobilise contre l'hégémonie de la finance et la marchandisation du monde, pour des alternatives sociales, écologiques et démocratiques

Attac France
21 ter rue Voltaire
75011 Paris
01 56 06 43 60
attacfr@attac.org

octobre 2022

Comment Amazon détruit l'emploi et modèle les territoires

En 2021, Alec MacGillis, journaliste pour le *New Yorker*, a publié *Le Système Amazon*, grande enquête aux États-Unis sur une dizaine d'années. La description est glaçante et esquisse la dystopie que représente le monde selon Amazon. Elle nous éclaire sur ce qui pourrait arriver en France. Pour stopper Amazon, la mobilisation s'impose.

Le développement exponentiel d'Amazon repose sur des procédés d'une redoutable efficacité : achats simplifiés en mémorisant les coordonnées bancaires, propositions de produits similaires (algorithmes), mise à disposition d'un catalogue fourni, d'un moteur de recherche puissant et de services de livraisons rapides via des plateformes logistiques qui engendrent satisfaction et confiance des client-es. Mais cette croissance s'appuie aussi sur des pratiques frauduleuses ou contestables qui minorent ses coûts : évasion fiscale, fraude à la TVA, exploitation des salarié-es, dumping grâce aux bénéfices liés à Amazon Web Services, concurrence déloyale...

Quand Amazon obtient la première place dans un pays, l'écart ne fait que se creuser par des effets cumulatifs. Plus la place de marché est attractive, plus son offre s'étoffe et plus elle est attractive. Le processus tend alors vers un monopole de fait. Amazon contrôle ainsi la moitié du e-commerce aux États-Unis. «*Quand, en 2005, Amazon avait lancé sa formule Prime, elle possédait moins d'une dizaine d'entrepôts disséminés dans tout le pays. En 2017, leur nombre s'élevait à plus de cent au niveau national*» écrit Alec MacGillis.

En France, Amazon domine également le secteur en 2020, avec 53,7% des ventes, suivi par le site de la Fnac (27,0%) et celui de Cdiscount (18,2%). La filiale française d'Amazon a été ouverte en 2000, six ans après la création de l'entreprise aux États-Unis. Depuis l'ouverture du premier centre de distribution à Saran (Loiret) en 2007 jusqu'au huitième à Augny (Moselle) en 2021, son activité a connu une croissance exponentielle : des dizaines d'agences de livraison, un effectif moyen mensuel total multiplié par trois en cinq ans, de 2 910 en 2014 à 9 883 en 2019, un chiffre d'affaires en progression fulgurante. Amazon distance inexorablement ses concurrentes comme aux États-Unis avec un décalage d'une dizaine d'années.



Adrian Sulyok – Unsplash

Amazon détruit les emplois

Pour justifier le développement d'Amazon, l'argument des créations d'emploi est fréquemment invoqué par ses dirigeants. Pourtant, une étude récente sur la situation dans plusieurs pays européens, citée par Les Amis de la Terre, prouve le contraire : «*Pour le commerce non-alimentaire au sens large, si l'on établit le solde des créations/destructions pour les commerces de détail et de gros, la France a perdu plus de 80 000 emplois entre 2009 et 2018*»¹ du fait du développement du e-commerce. L'étude démontre que ce sont les commerces de proximité qui sont les plus durement touchés : «*Un emploi créé dans les entreprises de plus de 250 salariés via l'expansion du e-commerce entraîne la destruction de six emplois dans les entreprises de moins de 250 salariés*». Et de conclure : «*Les scénarios prospectifs prévoient entre 46 000 et 87 000 emplois détruits en France d'ici 2028 en fonction de la progression du e-commerce sur l'ensemble des secteurs étudiés (commerce de détail, de gros et 4 branches de services)*». Les pertes d'emplois les plus importantes ont eu lieu dans le secteur de l'habillement.

Ce n'est pas tout : de nombreux emplois d'Amazon pourraient disparaître avec la robotisation des centres. De plus, Amazon livre déjà un tiers des produits en France depuis l'étranger et a délocalisé en Pologne ses entrepôts d'Allemagne de l'Est pour livrer outre-Rhin en profitant du faible coût du travail dans le pays.



Des conditions de travail intenable

Même les dirigeants d'Amazon le reconnaissent : les conditions de travail dans leurs entrepôts sont difficiles. Mais cette situation continue pourtant de se dégrader. Dans un rapport réalisé à la demande du comité social et économique central (CSEC) d'Amazon, et publié en janvier 2021, le cabinet d'expertise Progexa pointe une précarisation accrue et des conditions de travail rétrogrades.

Les intérimaires représentent ainsi 44% de l'effectif moyen en 2019, une part en augmentation qui atteint plus de 55% en moyenne sur l'année dans 5 des 7 centres de distribution. Les horaires atypiques se développent : organisation de l'activité en trois-huit, généralisation du travail de nuit et du week-end, augmentation des temps partiels, heures supplémentaires, journées de 12 heures... Le rapport pointe aussi une accélération des départs qui progressent de moins de 8% en 2016 à 13,2% en 2019. Un-e salarié-e sur deux a moins de trois ans d'ancienneté.

Le taux d'absentéisme compressible ne cesse d'augmenter sur la période étudiée, atteignant des niveaux particulièrement alarmants à Lauwin Planque (10,4%) et Montélimar en 2019 (10,7%). Les taux de fréquence des accidents du travail se situent très au-dessus de la moyenne des entreprises françaises, ce qui est aussi observé aux États-Unis : « Dans une étude menée sur 23 entrepôts Amazon, le Center for Investigative Reporting observa que le taux de

blessures graves y était plus de deux fois supérieur à la moyenne nationale dans le secteur du stockage et du traitement des marchandises » rapporte MacGillis.

Modelage des territoires et déni de démocratie

Dans son livre, Alec MacGillis se penche également sur l'impact de la progression d'Amazon sur les territoires. « Certes, il y a toujours eu des régions plus riches que d'autres aux États-Unis, mais l'écart ne cesse de se creuser » avance-t-il. Les régions se spécialisent : d'une part, celles qui accueillent les dirigeants et l'encadrement supérieur d'Amazon – Seattle en est le meilleur exemple – dont la plus grande partie est devenue inabordable pour les classes moyennes. De l'autre, celles qui vont être choisies pour l'implantation des entrepôts ou des data centers, régions sinistrées qui connaissent un fort taux de chômage.

« Plus la richesse se concentre dans certaines villes, plus elle se concentre au sein des villes dans certains quartiers, exacerbant des déséquilibres de longue date, quand elle ne déloge pas tout bonnement les plus démunis » ajoute MacGillis. Au sein des villes ou des régions, Amazon joue un rôle « surdimensionné » sur l'organisation du territoire : « au fil du temps et de son ahurissante expansion, elle a segmenté le territoire en différents types de lieux, chacun ayant un rang, un revenu moyen et un objectif bien définis. » C'est également le cas en France où, comme le note Thomas Legrand sur France Inter, « Amazon, Uber et Airbnb ont plus d'impact sur le logement, l'environnement, l'urbanisme que les élu-es. » (15/07/22)

Aux États-Unis, l'emprise d'Amazon s'est accrue grâce au soutien actif de certains élus. La France n'est pas épargnée par ces pratiques. Les « Uber Files » ont démontré l'implication personnelle d'Emmanuel Macron dans la dérégulation progressive du marché des taxis et des VTC au profit d'Uber. Le président a mis la même détermination à lever toutes les barrières au développement d'Amazon. C'est grâce à lui que les entrepôts d'Amazon ont échappé au moratoire sur les entrepôts d'e-commerce prôné par la convention citoyenne sur le climat. La signature de clauses de confidentialité imposée aux élus des territoires visés par les projets d'Amazon et le recours à des promoteurs comme prête-nom pour dissimuler la construction de ses nouveaux entrepôts est un déni de démocratie. Heureusement les citoyen-nes sont vigilant-es et ont réussi à déjouer ces pratiques à Fourmès, Montbert, Petit-Couronne et Fontaine. La lutte continue !

Laurence Boubet

¹ Les Amis de la Terre, « E-commerce et emploi, la grande casse sociale », mars 2022

Un prédateur qui échappe à l'impôt

On peut reprocher beaucoup de choses à Amazon, mais sa pratique effrénée de l'évasion fiscale a grandement contribué à en faire une multinationale dans le viseur des campagnes d'Attac. En cohérence avec la philosophie libertarienne de son fondateur Jeff Bezos, la firme de Seattle rivalise d'imagination pour échapper à l'impôt.

Ainsi, dans un rapport publié en 2019, nous avons estimé qu'**Amazon dissimule 57% de son chiffre d'affaires réalisé en France, ce qui lui permet de déplacer une grande partie de ses bénéfices vers l'étranger**. Cette estimation n'a jamais été contestée par l'entreprise. Depuis, nous avons appris qu'Amazon a réussi l'exploit de payer zéro euro d'impôt sur les sociétés dans toute l'Union Européenne en 2020 et 2021 – malgré des ventes dopées par les confinements – et cela grâce notamment à sa filiale luxembourgeoise.

Cette évasion fiscale massive a bien sûr des impacts négatifs sur les recettes fiscales des États où est présente Amazon. Elle renforce également la position prédominante d'Amazon vis-à-vis de ses concurrents, comme les commerces de proximité, qui paient en proportion de leur activité davantage d'impôts. De plus, comme nous l'avons montré dans une note en décembre 2020, Amazon et les autres acteurs du e-commerce (Cdiscount, eBay, Wish...) profitent d'une fraude massive à la taxe sur la valeur ajoutée. Cela renforce la concurrence déloyale vis-à-vis des petits commerces qui acquittent la TVA et doivent donc la répercuter sur leurs prix de vente.

Un épisode montre à quel point la position de force acquise par Amazon dans le e-commerce lui permet d'abuser de sa position dominante. En 2019, quand le gouvernement a mis en place la très symbolique taxe GAFA, la firme de Seattle a trouvé la parade en répercutant le coût de ce nouveau prélèvement sur ses vendeur-ses tiers de façon unilatérale. Décidément, Amazon n'aime pas les impôts !

Ainsi lorsque les promoteurs de la construction d'entrepôts géants d'Amazon en France argumentent que cette implantation va rapporter des centaines de milliers d'euros d'impôts locaux, il est aisé de rétorquer que le montant des impôts éludés par l'entreprise est bien plus important.

Raphaël Pradeau

« Impunité fiscale, sociale et environnementale : immersion dans le modèle Amazon », novembre 2019 : <https://www.attac.org/l/6ok+>
« Amazon, Cdiscount, eBay, Wish... Fraude massive à la TVA sur les places de marché des acteurs du e-commerce », décembre 2020 : <https://www.attac.org/l/6oo>

Moins de produits, moins d'Amazon !

Le soutien du gouvernement au secteur de la vente en ligne et l'absence de régulation a provoqué une multiplication par 10 des entrepôts Amazon en France depuis 2017. L'expansion des grandes plateformes de e-commerce reste néanmoins conditionnée à l'augmentation du nombre de produits à distribuer. En réduire la production pourrait permettre de stopper la machine.

Réduire la production de produits non-alimentaires est un enjeu déterminant de lutte contre le dérèglement climatique et pour la préservation des droits humains. Les secteurs textile et électronique sont parmi les plus émetteurs de gaz à effet de serre. Leur production représente 80% à 95% de leur empreinte carbone et elle continue d'augmenter : de 200% pour le secteur textile depuis les années 2000 et de 48,5% entre 2017 et 2020 pour l'électronique.

Les enseignes de ces secteurs ont bien sûr leur part de responsabilité, mais l'explosion de la vente en ligne constitue la principale cause d'augmentation de la production. Un succès qui repose sur les pratiques agressives des grandes plateformes : diminution des prix, livraison en 24h, nombreuses références disponibles, optimisation fiscale. Avec pour conséquences des faillites de petits commerces, des pertes d'emplois et des conditions de travail dégradées.

Amazon commercialise plus d'un milliard de produits chaque année en France et caracole en tête des ventes en ligne sur les deux types de produits les plus polluants – électronique et textile. L'objectif d'Amazon est clairement annoncé : distribuer plus de produits, moins chers pour tuer la concurrence et être le seul magasin de la planète. Une fois la concurrence supprimée, les prix des produits pourront augmenter.

L'expansion d'Amazon repose en premier lieu sur l'absence de régulation du secteur. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, l'enjeu a été de stopper les nouveaux entrepôts. Ces sites sont les bases arrière des plateformes, nécessaires pour augmenter leur stock et le nombre de références disponibles afin de constituer le plus grand catalogue de marchandises possibles et en quantité. Moins nombreux ils sont, plus limitée est la distribution de ces produits, et les impacts sociaux et environnementaux qui l'accompagnent.

En France, aucune régulation n'encadre la mise en place de ces nouveaux entrepôts. Le gouvernement et les député-es de la majorité ont refusé un moratoire sur les entrepôts de la vente en ligne en 2019, 2020 et 2021. Mais grâce à la mobilisation citoyenne, seul l'entrepôt de stockage Amazon d'Augny (Moselle) a été construit depuis 2019. Les projets de Lyon-Saint-Exupéry, Montbert, Petit-Couronne et Ensisheim ont été repoussés –



pour n'évoquer que les victoires contre les centres de distribution qui assurent le stockage des produits.

Si Amazon se concentre sur l'ouverture de nouvelles agences du dernier kilomètre dédiées à la livraison, la capacité de stockage cesse aujourd'hui d'augmenter. Ce ralentissement pourrait s'avérer temporaire : pour chacun de ces abandons, la multinationale est à la recherche d'autres implantations possibles dans ces régions. Pour mettre fin à cette course contre la montre, il serait utile d'ouvrir un nouveau front : réduire les mises en marchés des produits distribués, ce qui rendrait inutiles les nouveaux besoins en stockage, voire limiterait les besoins existants.

À l'heure où 98% de la production textile provient de pays dont le mix énergétique est dépendant des énergies fossiles et notamment du charbon, une opportunité se présente pour mettre en place des objectifs de réduction annuels des mises en marché de vêtements importés. D'ici la fin de l'année 2022, le cahier des charges de la filière textile qui encadre le secteur sera renouvelé et avec lui la possibilité de plafonner les mises en marché de produits textiles importés. Cette mesure existait en France jusqu'en 2005, elle est encore en place pour certains produits. Elle ciblerait en particulier les grandes plateformes qui en sont les plus dépendantes.

Dès maintenant et pour encore un an, un règlement européen est en cours de discussion pour mettre en place des normes environnementales sur les produits, notamment textiles et électroniques. Intégrer des normes sur l'empreinte carbone des produits, excluant les produits dont l'efficacité énergétique des usines de production et le mix énergétique des pays producteurs est trop carboné, réduirait considérablement les mises en marché de produits. Amazon, comme les autres distributeurs seraient alors contraints de réduire le nombre d'unités distribuées sur le marché européen.

Cela permettrait de donner un nouveau souffle au mouvement pour la relocalisation et la décarbonation de la production. À ceci près que le président Macron et le gouvernement y sont farouchement opposés. Raison de plus pour se mobiliser !

Etienne Coubard (Les Amis de la Terre)

Une lutte internationale

Marta Rozmystowicz a travaillé pendant deux ans dans l'entrepôt POZ1 d'Amazon à Poznan en Pologne. Elle est organisatrice au sein du syndicat OZZ Inicjatywa Pracownicza. **Stéphane Enjalran** est membre de la commission internationale de l'Union syndicale Solidaires.

Quelles sont les formes de solidarité, de coordination transnationale contre Amazon ?

Marta : Un réseau s'est constitué au niveau international, Amazon Workers International (AWI). Il s'est concrétisé juste avant la pandémie lors d'une réunion en Espagne. Des liens se sont noués quand les travailleur·ses en Pologne ont refusé de remplacer leurs homologues allemands en grève. Maintenant nous avons des liens dans de nombreux pays, avec des personnes organisées en syndicats ou non. Nous avons créé de nouvelles relations militantes en Pologne avec la campagne « *Amazon must pay* » lors du Black Friday. Amazon doit payer pour les salaires, pour les impôts, pour l'impact environnemental et respecter la protection des données. Nous avons organisé un blocage d'entrepôt à Wrocław. À cette occasion nous avons travaillé avec Greenpeace et nous souhaitons continuer ce type de collaboration. Auparavant les organisations écologistes et les syndicats se battaient chacun de leur côté.

Stéphane : Il existe une mise en concurrence entre entrepôts et entre pays chez Amazon : quand des salarié·es se mobilisent à un endroit, l'entreprise bascule l'activité sur d'autres sites. La question de faire grève au même moment apparaît nécessaire pour dépasser ces manipulations. On retrouve dans la coordination internationale Amazon des syndicats, mais aussi des groupes de salarié·es qui sont plutôt en lien avec des ONG. AWI organise des rencontres internationales entre des travailleur·ses de Pologne, France, Allemagne, Espagne, USA, Slovaquie, Italie et Grande Bretagne. Une rencontre s'est tenue du 23 au 25 septembre à Poznan, et une seconde est prévue à Bad Hersfeld fin mars. Les revendications peuvent être diverses suivant les pays. En Allemagne par exemple, le sujet sensible était plutôt les salaires ; en Pologne, c'était la répression. Aux Etats-Unis, la grande nouvelle est la création d'un premier syndicat Amazon dans un entrepôt à New-York : *Amazon Labor Union* (ALU). Cette première historique a été célébrée en juin 2022, lors de la rencontre de Labor Notes, rassemblant à Chicago des syndicalistes de tous horizons et de différents pays. De nombreux travailleur·ses d'Amazon ont pu s'y rencontrer et s'organiser.

Propos adaptés du livre d'entretiens : *Un monde en lutte* publié par Attac (2021)



Des luttes locales

Entretien croisé avec cinq militant·es impliqué·es dans les mobilisations contre Amazon.

Vous appartenez à des collectifs locaux qui ont réussi à repousser un projet d'entrepôt d'Amazon, comment avez-vous mené cette lutte ?

Jacqueline et Josiane pour Fournès (Gard) : La lutte a porté dès septembre 2019, sur deux registres : le juridique et les mobilisations. Deux recours, contre le permis de construire et contre l'autorisation environnementale, ont été déposés. Les mobilisations se sont enchaînées jusqu'à la victoire : conférences de presse, pétitions, actions sur les « lockers » dans des villes du département, dossiers dans les médias nationaux. Deux importantes mobilisations sur site, en janvier et mai 2021, portées par un collectif d'associations locales et nationales, ont été très largement relayées par la presse. L'abandon a été annoncé le 13 décembre 2021 suite à l'annulation de l'autorisation environnementale rendue par le tribunal de Nîmes le 9 novembre. Cette victoire permet de confirmer que mener de front actions juridiques et mobilisations sont des ressorts efficaces face à un projet destructeur du vivant.

Guillaume pour Montbert (Loire-Atlantique) : La mobilisation a pris des formes variées : manifestations, rassemblement, interpellation des élu·es locaux, recours juridiques, tractages, affichages, discussions avec des habitant·es de Montbert et des communes alentours, mobilisation lors des conseils communautaires, liens avec la presse. Cela a permis d'alimenter durablement notre dynamique. L'expression de voix diverses sur les méfaits d'Amazon et les conséquences potentielles de cette implantation a été cruciale pour gagner en crédibilité. En novembre 2021, après un an de mobilisations, la communauté de communes a finalement annoncé l'abandon du projet d'entrepôt Amazon de 185.000 m² à Montbert. C'est par une stratégie incluant des allié·es de circonstances (organisations de commerçants), la création d'un récit d'opposition également porteur d'alternatives, et plusieurs modes d'actions et que nous sommes ressortis vainqueur de ce bras de fer contre Amazon.

Yves pour Petit-Couronne (Seine-Maritime) : Stop Amazon 76 a été créé fin 2020 suite à la validation du permis de construire pour la création d'un entrepôt de 160 961 m² sur le site industriel abandonné de la raffinerie Pétroplus. Le groupe a diffusé une pétition, récolté des fonds pour les recours juridiques et tenté de mobiliser les commerçant·es et riverain·es. Les Amis de la Terre, en lien avec Stop Amazon 76, ont déposé un recours contentieux en avril 2021 contre l'arrêté de permis de construire et un recours environnemental en juillet 2021. En mars 2022, le maire a finalement annoncé le retrait du permis de construire par l'aménageur. Méfiance cependant : en juin, des projets industriels et logistiques d'une superficie de 150 000 m² ont été annoncés sur un terrain de 32 hectares.

Dans la Sarthe, vous êtes en veille par rapport aux projets d'Amazon, comment vous organisez-vous ?

Clément : Après l'abandon du projet de Montbert, la présidente de région Pays de Loire a dit chercher activement une autre implantation possible. Des militant·es de la Sarthe ont alors créé un collectif. Nous avons repéré les emplacements intéressants pour un gros logisticien, créé une association pour pouvoir agir rapidement en justice, consulté les comptes-rendus de réunions des conseils communautaires des endroits repérés et fouillé les archives concernant les documents d'urbanisme et les ventes de grands terrains. Ce savoir-faire nous vient d'échanges avec des collectifs victorieux. Nous avons repéré un projet de construction d'un entrepôt de 125 000 m² à la Ferté-Bernard. Sans savoir s'il s'agit d'Amazon, nous avons déjà commencé à agir : rendez-vous à la mairie, avec le constructeur, réunion d'information...

Wolfram, tu appartiens au groupe d'action « Beller Feld - Pas de place pour Amazon » en Allemagne, qui s'oppose à l'installation d'Amazon. Comment avez-vous mené cette lutte ?

Notre groupe a été fondé en juin 2020 suite à la décision du conseil municipal de Horn-Bad Meinberg (Rhénanie-du-Nord-Westphalie). Nous dénonçons, d'une part, l'impact de l'arrivée d'Amazon, ses pratiques d'évasion fiscale et ses emplois au rabais ; et de l'autre les dommages causés à l'environnement. Le projet détruira 50 hectares de terres agricoles de grande qualité, mettra en danger des espèces protégées et provoquera des nuisances pour les habitants des villages en raison de l'augmentation du trafic. Notre groupe a été soutenu par des organisations syndicales et environnementales. Nous avons organisé des manifestations et des veillées, perturbé les travaux du conseil municipal, et communiqué auprès des nouveaux médias, de la presse écrite et de la télévision. Les travaux ont commencé et ont dévasté le champ, mais nous sommes au début de la bataille judiciaire contre le projet de construction.

Propos recueillis par Laurence Boubet

Sobriété : moteur, action !

C'est urgent maintenant : pour préserver l'humanité, il faut changer les modes de production, individuels et collectifs ! Une vie sans Amazon, c'est une vie libérée du besoin compulsif de consommer des trucs technologiques-gadgets-machins. Et pour cela, pas besoin de se gratter la tête pendant des heures ! Il y a de multiples solutions qui existent et sont expérimentées avec réussite. Inventaire à la Prévert :

La proximité : Se fournir auprès des petits commerces près de chez soi qui font vivre l'économie locale, s'inscrire dans une AMAP ou un groupement d'achats, acheter à la ferme ou auprès de productions locales. Boycotter les plateformes d'e-commerce qui exploitent leurs salarié-es ou les ubérisent, accaparent des terres agricoles pour des entrepôts immenses et des datacenters.

Le réemploi : Acheter le moins possible de produits neufs et fréquenter les magasins de seconde main : ressourceries, recycleries, friperies, brocantes. Réparer, notamment auprès d'indépendant-es ou dans un Repair Café.

La réduction des déchets : Acheter en vrac et favoriser le réemploi des bocaux, des sacs. Proscrire le plastique – sauf usage sanitaire. Faire du compostage ou du lombricompostage, réutiliser dans la mesure du possible les déchets alimentaires, textiles et autres.

La protection de l'eau : Réguler son usage de l'eau : favoriser douches, réemploi des eaux ménagères pour arroser les plantes, toilettes sèches quand c'est possible. Récupérer l'eau de pluie, planter des arbres, participer à la végétalisation des rues, faire la chasse aux fuites d'eau. Et bien sûr, lutter contre les bassines géantes destinées à alimenter l'agro-industrie et militer pour le retour à la gestion publique et citoyenne de ce bien commun !

La sobriété énergétique : Isoler son logement, promouvoir et consommer le moins possible d'énergie, éviter la voiture, l'avion, préférer la marche à pied – excellent pour la santé – le vélo, le co-voiturage ou les transports publics (et militer pour leur gratuité !) Et pourquoi pas, après cet été très ensoleillé, se construire un four solaire ?

L'alimentation saine : Manger bio si possible et promouvoir les cantines bio ; cuisiner soi-même et proscrire les produits tous faits sous vide ou surgelés. Diminuer les produits laitiers et la viande et s'informer sur la sécurité sociale alimentaire.

La finance éthique : Soutenir l'économie sociale et solidaire avec une banque éthique et responsable (et fuir nos « championnes » BNP, Société Générale et Crédit Agricole). Utiliser les monnaies locales complémentaires pour favoriser les circuits courts.



Attac Nîmes

Et puis, il y a tout ce qu'on peut produire soi-même ou de façon collective : jardiner, réparer, construire, réapprendre à faire des conserves et redécouvrir les modes de conservation naturels. Fabriquer ses produits de nettoyage, ses vêtements dont les pulls grâce au tricot, les jouets des enfants... Tout un programme pour prendre soin de soi et de la planète !

Notre liste à la Prévert n'est pas exhaustive et toutes les pratiques alternatives ne sont pas évoquées... N'hésitez pas à venir nous faire part des vôtres ! Bien sûr, lorsqu'on travaille loin de chez soi, ces pistes sont beaucoup moins évidentes à mettre en œuvre. Mais peut-être faut-il juste prendre le temps de regarder comment on peut faire autrement ? Il va falloir mettre les bouchées doubles pour transformer notre quotidien en soutenant les mouvements qui montrent la voie.

Vous nous direz que les actions individuelles sont nécessaires mais pas suffisantes pour changer de société. Nous sommes d'accord avec vous ! Nous devons tous nous engager à tricoter le monde de demain matin. Vive la vie sobre, conviviale, joyeuse... et militante !

Espace Alternatives d'Attac

Pour vous informer, consulter le Transiscope, le portail web des alternatives : <https://transiscope.org/>

Et bien sûr, Spirales, le site d'Attac pour promouvoir les initiatives et réalisations alternatives : <https://www.spirale.attac.org/>

Amazon et le livre

Amazon a tellement élargi son offre commerciale qu'on oublie que tout a débuté en 1994 par la vente en ligne de livres. Jose Carrión nous le rappelle dans *Contre Amazon*, un livre qui reproduit le manifeste de cet auteur espagnol paru dans la presse en 2017, appelant à la résistance face à la multinationale. S'y ajoute d'un recueil de textes et entretiens offrant un véritable plaidoyer pour les livres et ceux qui les font vivre : auteur·ices, lecteur·ices, libraires et bibliothèques.

L'irruption d'Amazon a considérablement bousculé le monde de l'édition, et tué les petites librairies indépendantes aux États-Unis. Tanguy Habrand décrit, dans *Le livre au temps du confinement*, la manière dont la loi Lang a partiellement protégé les librairies indépendantes en France. Avec le prix unique du livre, pas de braderie possible pour Amazon – une pratique courante dans d'autres pays. Bien que l'activité de vente de livres en ligne soit aujourd'hui marginale pour Amazon, ce passif en dit long sur le modèle agressif et mortifère développé par la multinationale dès ses débuts.

Si le livre pèse peu chez Amazon, la firme pèse lourdement sur le livre, et on a vu la problématique ressurgir à l'occasion du confinement. Comme le rappelle Tanguy Habrand, le commerce des livres n'ayant pas été classifié «de première nécessité» (contrairement à ce qui s'est pratiqué dans d'autres pays), les libraires indépendants ont subi l'activité d'Amazon pour qui un boulevard s'est ouvert dans notre pays. Il a fallu attendre plus d'un mois pour qu'à l'issue d'une mobilisation dans laquelle Attac a pris sa part, un jugement lui interdise de vendre autre chose que des produits de première nécessité, et que la firme décide de stopper son activité en France.

L'auteur recense des formes de résistance qui se sont développées en France : on a assisté à une forme d'engagement citoyen avec le soutien des librairies de quartier, en ces temps où la situation remettait la pratique de la lecture au goût du jour. Les libraires indépendants ont également développé leur propre «click and collect» même si l'auteur constate qu'aucun système de vente en ligne alternatif n'a réussi à s'imposer dans le paysage. La lutte pour sauver le livre de l'emprise des grandes plateformes est loin d'être achevée.

Jean-François Guillon

Jorge Carrión, *Contre Amazon*, Le Nouvel Attila, 2020.
Tanguy Habrand, *Le livre au temps du confinement*, Les Impressions Nouvelles, 2020.

Pour aller plus loin

À lire :

Les Amis de la Terre
«**E-commerce et emploi la grande casse sociale**», mars 2022

Attac France
«**Amazon, Cdiscount, eBay, Wish... Fraude massive à la TVA sur les places de marché des acteurs du e-commerce**», décembre 2020

Attac France, Droit au logement, Les Amis de la Terre, Union Syndicale Solidaires
«**Impunité fiscale, sociale et environnementale : immersion dans le modèle Amazon**», novembre 2019

Progexa
«**Amazon France Logistique, Examen de la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi 2019**», janvier 2021

Économie des plate-formes
Maya Bacache-Beauvallet et Marc Bourreau, La Découverte, 2022

Le Monde selon Amazon
Benoît Berthelot
Le Cherche midi, 2019

La plateforme de la consommation
Philippe Moati, Gallimard, 2021

Contre Amazon
Jorge Carrion, Le Nouvel Attila, 2020

Éloge du magasin
Vincent Chabault, Gallimard, 2020

Le livre au temps du confinement
Tanguy Habrand,
Impressions nouvelles, 2020

Le système Amazon
Alec MacGillis, Seuil, 2021

secrétariat de rédaction
Éric Le Gall, Frédéric Lemaire

coordination de ce dossier
Laurence Boubet
maquette
Stéphane Dupont
impression
sur papier recyclé
Stipa Montreuil